



DOUCHE FROIDE AU Q.D.

Dimanche 7 mai, 7h17. À peine la journée était-elle entamée que déjà 2 de nos collègues se faisaient agresser au Quartier Disciplinaire.

Parce qu'il réclamait un stylo qui ne lui était pas encore parvenu, un excité habitué des dégradations et placé en "zone de réclusion" avait entrepris d'inonder sa cellule – et du même coup la coursive adjacente – en obstruant les évacuations.

Lors de l'ouverture, les personnels présents trouvèrent l'intéressé en slip (- de bain ? (!)) et décidèrent de le changer de geôle, par nécessité, après avoir coupé les alimentations diverses. Pour ce faire, notre amateur de natation en mal de piscine fut mis en attente dans le coin douche – le temps de débayer ses affaires – où subitement il changea de comportement. Cherchant à forcer le passage mais se retrouvant face à l'opposition d'un des surveillants, il gratifia ce dernier d'un coup de poing au visage (une dent abîmée + lèvre ouverte) et d'un violent coup de pied au genou, se montrant peu avare de crachats à destination de ses adversaires tandis qu'il refusait de se laisser maîtriser (une opération rendue difficile par l'eau omniprésente, surtout après que celui-ci ait activé la douche (eau résiduelle dans les canalisations) pour rendre sa peau glissante et pour "donner le bain" à ses assaillants). Autant d'atteintes physiques qui nécessitèrent un passage par le C.H.U. à l'issue de l'incident pour nos camarades. Bilan provisoire : 2 semaines d'arrêt de travail pour le blessé.

La CGT Pénitentiaire apporte tout son soutien aux agents impactés, et réclame des sanctions sévères envers l'agresseur, ainsi que son transfert.

Le bureau local,
7 mai 2023

[VIVONNE-LES-BAINS, STATION THERMALE](#)

